

Le Petit Moncourtois

Numéro #1

Septembre / Octobre
2020



Le Magazine d'information bimestriel de votre commune



Le Mot du Maire

Chères Moncourtoises, chers Moncourtois,

La rentrée est arrivée et sonne la fin des vacances pour la plupart d'entres nous.

Cette reprise se fait dans la continuité du reste de l'année, avec peu de douceur et beaucoup d'adaptation.

Nous allons devoir faire des concessions sur nos habitudes de vie, entre le port du masque obligatoire dans tous les lieux publics dès lors que plus de 10 personnes sont réunies et une épée de Damoclès concernant la mise au rouge de la Seine-et-Marne, entraînant un éventuel confinement par territoire ciblé.

Heureusement le tableau est loin d'être totalement sombre, nous avons pu voir nos bambins revenir sur les bancs de l'école avec une organisation plus souple et la reprise des activités associatives qui étaient attendues par beaucoup.

L'équipe municipale continue de se mettre en place et commence à plancher sur divers projets. Nous vous présenterons l'un d'eux dans les plus brefs délais, nous avons tous hâte d'échanger avec vous et de travailler ensemble à son élaboration.

Votre Maire,
Michaël BEUGIN



***La rentrée des classes sonne la récré
pour les parents.***



Marie-France Ochsenbein

Sommaire

Le Mot du Maire - P2

Commissions - P3 à P5

Nouvelles Associations- P6

Vous avez la parole - P7

A vos Agendas - P8

Un Peu d'Histoire - P9

Réglementation - P10

Infos Diverses - P11 - P12

Scolaire/enfance :

La commission Scolaire a, durant les vacances, préparé la rentrée scolaire de vos enfants, avec un protocole sanitaire tardant franchement à être publié. (Protocole paru officiellement le 27 août, pour une rentrée le 1er septembre) Vous avez certainement dû vous en rendre compte, le protocole suit dans les grandes lignes celui de fin juin, avec un allègement des règles de distanciation physique. Les professeurs assurent un suivi de tous les instants pour respecter l'hygiène nécessaire et maximiser le respect des distances physiques. La rentrée s'est quant à elle très bien déroulée. Nous avons pu voir nos enfants reprendre le chemin de l'école et retrouver leurs camarades avec beaucoup d'envie et de joie.

La commission Scolaire lance un appel au recensement des lauréats des brevets et bacs 2020 avec mention Bien et Très Bien. Merci de vous rapprocher de la mairie avec un certificat attestant de la réussite de l'examen avec mention, avant le 31 octobre.

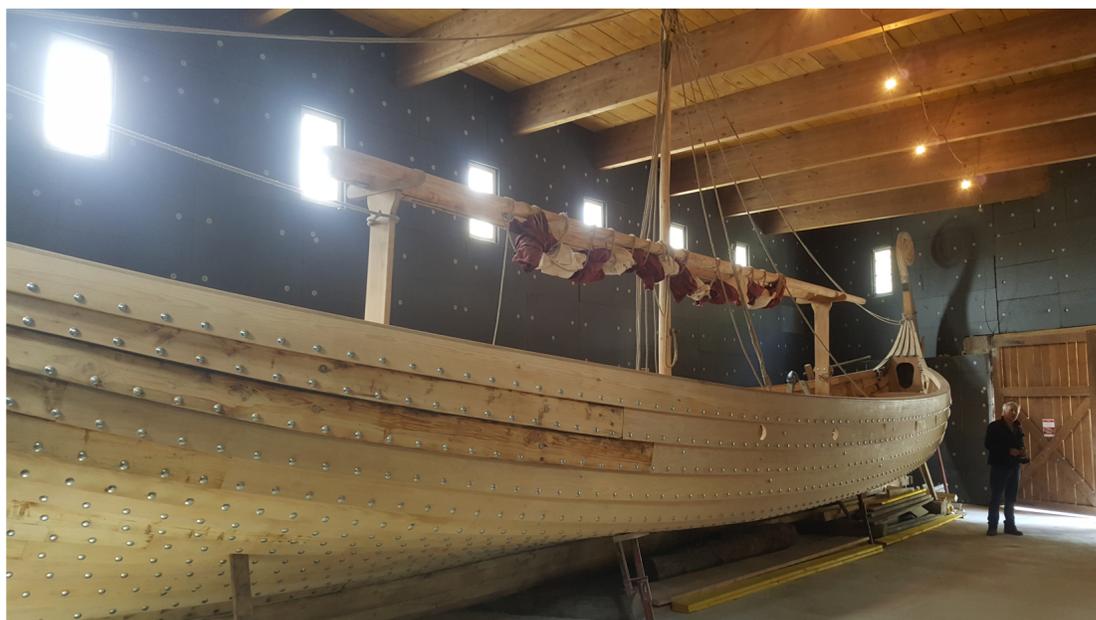
Qui siège à cette commission ?

Virginie COUTEAU (Adjointe au maire) - Marie-Elisabeth LELIEVRE - Delphine PARIS - David GIBOUTET - Michaël BEUGIN - Maxime LABELLE - Catherine PRIVE - Sylvie MARUEJOULS



Les commissions Association et Scolaire se sont associées pour proposer une visite de Drakkar sur 4 dates différentes cet été, en collaboration avec l'association Gungnir à Puisetlet.

Ces visites ont été une franche réussite, les enfants ont pu découvrir l'univers et l'histoire des vikings au travers des mythes et légendes rapportées par Dan. Une visite complète du bateau, un aperçu de la manière dont on ramait à l'époque et quelques notions d'Histoire ont ouvert l'appétit de nos jeunes explorateurs. Quelques bonbons et boissons plus tard (mais chut nous ne dirons rien aux parents...), nous voilà reparti dans nos contrées avec des souvenirs plein la tête et de quoi animer les futurs dîners en famille.





Environnement

Santé :

La commission Environnement/Santé a monté des projets de moins de 10.000€ afin de les soumettre à la région Ile-de-France dans le cadre du dispositif du budget participatif écologique et solidaire IDF. Le principe : proposer des projets selon 5 thèmes (alimentation, biodiversité, espaces verts ; vélo et mobilités propres ; propreté, prévention et gestion des déchets, économie circulaire ; énergies renouvelables et efficacité énergétique ; santé environnementale) afin d'obtenir des subventions pouvant aller jusqu'à 80%. Le délai de dépôt des dossiers a été extrêmement court, à peine un mois pour réfléchir aux projets à proposer, réaliser les devis nécessaires, monter les dossiers et les déposer sur le portail dédié, le tout durant les congés d'été.

Voici un panel de dossiers proposés par la commission, car en tout 7 projets ont été déposés :

- poubelles disséminées dans la commune afin de continuer et de garantir la propreté de notre village ;
- plantation d'une haie champêtre avec des essences locales en remplacement de celle qui dépérit le long de la salle polyvalente ;

A partir du 17 septembre et jusqu'au 2 octobre, les projets retenus seront soumis à la population régionale sur le portail du dispositif. L'adresse : <https://budgetparticipatif.smartidf.services/>

Nous comptons sur vous pour faire éclater le compteur de votes des projets de notre village, pensez aussi à regarder ce qui se propose dans les communes alentour, tous les votes comptent !

Nous sommes aussi à la recherche active d'un médecin généraliste pour combler le départ en retraite d'un médecin sur la commune.

Qui siège à cette commission ?

**Gaëlle VINCENT (Conseillère déléguée) - Aurélie COCU - Delphine PARIS - Séverine HUYGHE - Alain MORLAT
Jean-François CHARRIER - Eric BERTHELOT - Sylvie MARUEJOULS**



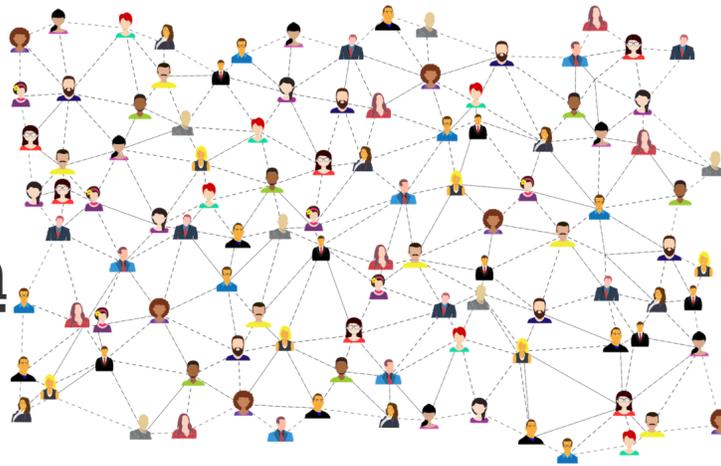
Sociale :

La commission Sociale a assuré le suivi des personnes fragilisées et/ou dépendantes lors de l'épisode de canicule que l'on a pu connaître cet été. Nous n'avons pas, à notre connaissance, connu de catastrophe ou d'intervention d'urgence liée à la canicule. La commission s'est associée au CCAS pour en assurer le suivi. Nous remercions au passage toutes les personnes qui ont été impliquées dans cette action. Vous avez été les acteurs d'une prise en charge de qualité.

Nous vous rappelons aussi que les masques du département sont à récupérer à la mairie pour celles et ceux qui ne l'auraient pas déjà fait. Venez directement à l'accueil avec une pièce d'identité.

Qui siège à cette commission ?

**David GIBOUTET (Adjoint au Maire) - Aurélie COCU - Marie-Elisabeth LELIÈVRE - Virginie COUTEAU - Gaëlle VINCENT
Alain MORLAT - Laurence FARAO - Catherine PRIVÉ**



Communication Culture :

La commission Culture et Communication a lancé la page officielle de la Mairie que vous pouvez retrouver facilement en tapant dans la barre de recherche du site Facebook : @mairie.moncourt.fromonville.

Comme vous avez pu l'apercevoir sur la couverture, le bulletin municipal change de nom et de périodicité.

Dans les mois prochains vous verrez s'installer un panneau lumineux à double affichage, qui sera situé en face du centre commercial. Ce panneau lumineux va permettre d'afficher des informations quotidiennes, affiches d'événements et autres messages à caractère d'urgence. Nous pourrons aussi bien transmettre du message texte, que des images et même des vidéos.

Qui siège à cette commission ?

Maxime LABELLE (Adjoint au Maire) - Marie-Elisabeth LELIEVRE - Virginie COUTEAU - Virginie DE ARAUJO - Vitor De SOUSA - Michaël BEUGIN - Jean-François CHARRIER - Zacharie LECOMTE - Laurence FARAO - Sylvie MARUEJOULS



Travaux Urbanisme :

La commission Travaux continue le projet d'enfouissement des lignes rue Grande et l'installation de candélabres plus écologiques. Les travaux ont pris du retard suite au confinement et à la mauvaise réalisation des enrobés de finition. Les enrobés vont être refaits entièrement durant le mois de septembre.

Suite à la "micro" tempête du dimanche 9 août qui a entraîné la chute de nombreux arbres sur la commune, les équipes techniques ont dû réaliser un élagage d'urgence dans différents lieux de la commune présentant des risques de sécurité. Un élagage spécifique a dû être délégué à la société Élagage Services de M. Christophe MOURA, dans le bois du parc du château par manque d'équipement et de bras au sein des équipes municipales. Nous tenions à remercier tout particulièrement la société et l'équipe pour sa réactivité et sa prise en charge de l'urgence.

Une campagne d'élagage avait été lancée avant le confinement, mais pour diverses raisons elle avait été mise en pause. Cette campagne va être relancée dans tout le village, afin de sécuriser au mieux les abords des habitations et les lieux de passage les plus usités.

Nous avons eu l'opportunité de réaliser la réfection de la route de Sens grâce à la société INEO, pour la rendre plus agréable et sécurisée.

Vous avez pu remarquer qu'une partie de la signalétique horizontale de la commune a été refaite durant la fin du mois d'août (parkings des Rougemonts, fléchage aux abords du centre commercial...).

M. Daniel MARTINEZ est actuellement en pleine étude pour la création d'un second cabinet médical sur la commune, ce qui permettra au village de pouvoir proposer une solution complète à un futur médecin généraliste.

Qui siège à cette commission ?

Daniel MARTINEZ (Adjoint au Maire) - Séverine HUYGHE - David GIBOUTET - Michaël BEUGIN - Maxime LABELLE - Vitor DE SOUSA - Zacharie LECOMPTE - Catherine PRIVE - Eric BERTHELOT - Delphine PARIS - Virginie DE ARAUJO

De nouvelles associations

Taruma Art

**COURS de MUSIQUE et
ENSEMBLE INSTRUMENTAL**

Mairie de Moncourt Fromonville

Avec **ROSIVALDO CORDEIRO**

Guitare – Mandoline – Cavaquinho –
Ukulélé – Guitare électrique

Association TARUMÁ ART
LE CHÂTEAU, ROUTE DE MORET
77 140 MONCOURT-FROMONVILLE

CONTACT: tarumanart@gmail.com



Rosivaldo Cordeiro est un guitariste accompli. Il a fait parti du groupe Carrapicho avec leur tube de l'été 1996 "Tic tic tac". Rosivaldo proposera des cours (débutant, intermédiaire ou avancé) de guitare classique et électrique, ainsi que du ukulélé ou de la mandoline.

Contact : "Amarande" au 06.52.05.20.60 ou par mail : tarumanart@gmail.com

Services proposés :

Cours d'instrument individuel

Cours 1h par semaine
1200€ / an ou 400€ x3 trimestres

Cours de 30 min par semaine

750€ / an ou 250€ x3 trimestres

Cours d'instrument collectif (pour intermédiaire et avancé)

Cours d'1h par semaine par groupe de 3 élèves
600€ / an ou 200€ x3 trimestres

Ensemble instrumental

1h30 par semaine
600€ / an ou 200€ x3 trimestres***

***Les élèves inscrits en cours d'instrument bénéficient d'une réduction de 50%.

Comité des fêtes



Un nouveau Comité des Fêtes voit le jour sous la forme d'une association de loi 1901. Son but ? Participer à l'animation et au rayonnement de notre village via l'organisation de manifestations, fêtes, sorties... conviviales et familiales.

Le Comité peaufine actuellement son calendrier d'événements, dans le contexte particulier que nous connaissons tous, afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions, et communiquera prochainement dessus.

Les adhérents de l'association (15 € l'année) pourront bénéficier de tarifs préférentiels. Si vous souhaitez participer à cette aventure en tant que bénévole, même ponctuellement, vous êtes le/la bienvenue, alors n'hésitez pas à vous faire connaître !

Pour tout renseignement ; ou pour adhérer à l'association : comite.des.fetes.mf@gmail.com



Association +foto+

RECHERCHONS

DES BÉNÉVOLES avec ou sans compétences particulières afin de nous aider dans nos diverses tâches : comptabilité, relations publiques, avis et participation aux décisions, compte-rendus des réunions, e-mailings, correction des documents, promotion des spectacles, affichage, distribution de flyers, transport de matériel et de décors, contacts d'éventuels commanditaires par téléphone, etc...

CONTACTER :

Didier Crenais

didier.crenais@gmail.com / 06 08 26 89 03



Atelier d'horlogerie Anquetil

Horloger restaurateur spécialisé dans la restauration de pendule et horloge ancienne. L'atelier Anquetil vous propose jusqu'au 10 octobre 2020, 20% de remise sur le devis final. Adrien Anquetil a appris le métier de pendulier avec un maître horloger et peut se déplacer directement chez vous afin de réaliser une expertise.

Compagnie Têtes Passantes

RECHERCHONS

Des candidats ASSISTANTS artistiques avec ou sans compétences particulières mais habiles de leurs mains, se passionnant pour tous les arts et spécialement les arts plastiques, afin de participer à la fabrication et (ou) à la conception des objets-scéniques (marionnettes contemporaines, lumières, petits robots, costumes contemporains, voiles-écrans etc ...) ainsi qu'aux répétitions de nos spectacles et animations artistiques en tant que performeurs et manipulateurs(trices) de ces objets-scéniques qui constitueront la base des parties "installations" et "performances" de nos mises en scène. Bénévoles dans un premier temps, nous espérons pouvoir proposer des emplois d'intermittents du spectacle à partir de mai 2022.

Nous assurerons la formation des candidats, dont la principale qualité devra être d'avoir un désir absolu, impératif et inéluctable d'embrasser une carrière d'artiste sur scène, et de tout faire pour ! Les intéressés devront être libres de leur temps et pouvoir partir en tournées dès 2022.

Tous les âges peuvent être concernés à partir de 18 ans. Étudiants, retraités et personnes sans emploi, tentez votre chance ...

CONTACTER :

Frédéric Didillon

refractales@gmail.com / 07 68 49 49 11

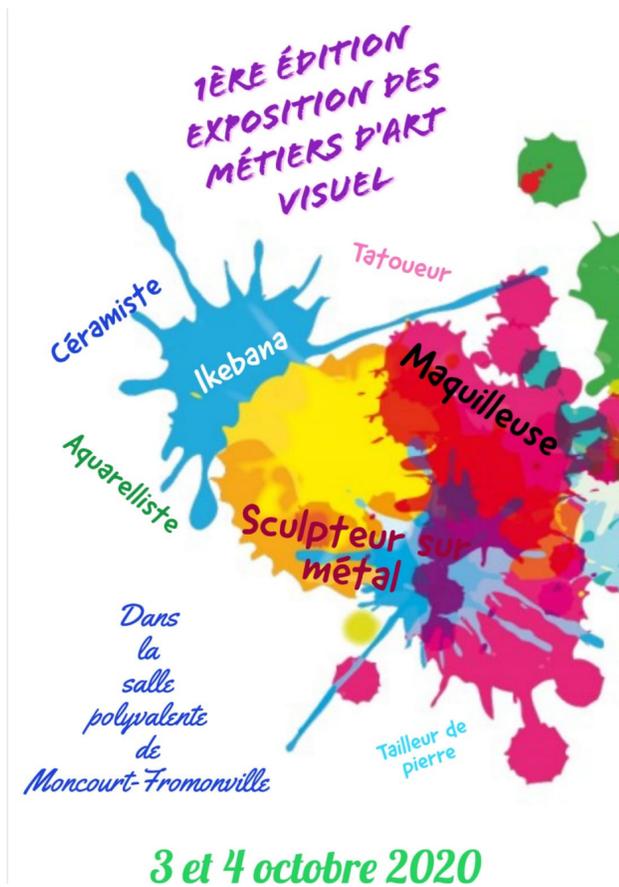
Cette rubrique est pour vous : vous voulez passer une annonce, faire la publicité de votre entreprise ou simplement publier un message ?

Contactez la mairie :

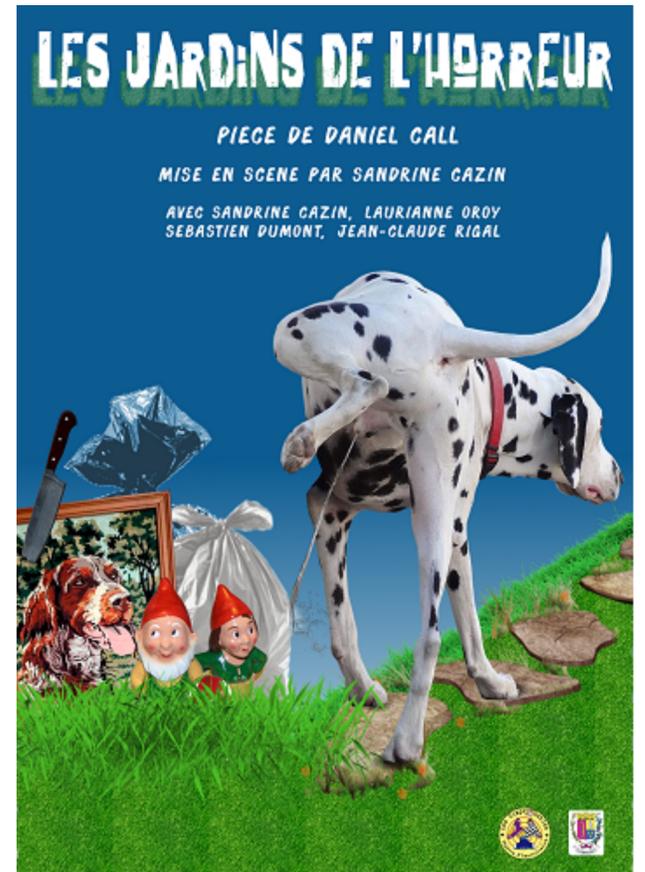
mairie@moncourt-fromonville.fr

Après validation par le comité de rédaction, vous aurez le plaisir de lire votre message dans Le Petit Moncourtois

Octobre 2020



1ère Exposition qui mettra en avant l'artisanat par le biais de présentations et de démonstrations.



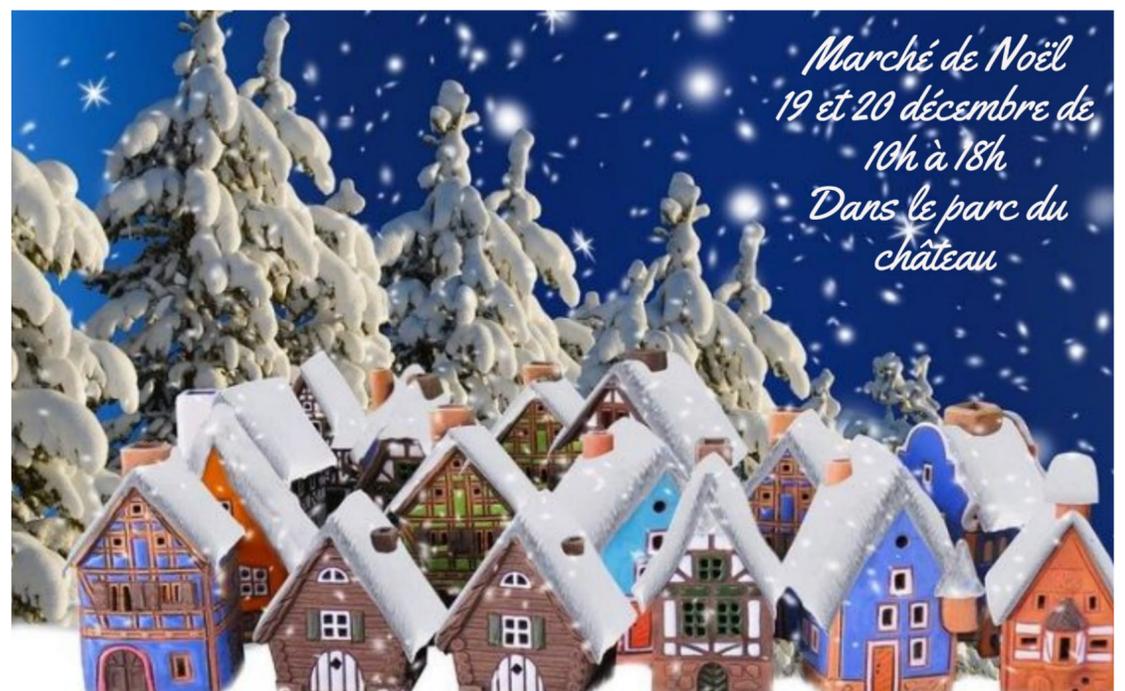
Le 10 octobre 2020 à 20H30

" Comédie de boulevard " est le sous-titre que Daniel Call donne aux jardins de l'horreur, qu'il écrit au lendemain de la chute du mur de Berlin et qu'il dédie joyeusement à « tous les idiots ordinaires de ce monde qui ne savent pas mieux occuper leur temps qu'en se tapant dessus »

Novembre 2020



Décembre 2020





MONCOURT-FROMONVILLE « AU FIL DE L'EAU »

Les Amis du Patrimoine de Moncourt-Fromonville ont organisé cet été deux promenades à la découverte du village sur le thème « l'eau et le petit patrimoine ».

Notre village, en croissant de lune, est intimement lié au canal, au Loing, aux sources, aux étangs...

Ce premier article a pour but de vous faire partager les richesses et beautés de notre lieu de vie !



Article rédigé par les Amis du Patrimoine. Pour de plus amples informations vous pouvez consulter nos deux ouvrages sur l'histoire du village ou notre site internet :

<https://apmfmoncourt77.wixsite.com/amispatrimoinemf>

Le Loing, le canal et le contre-fossé

Pendant des siècles le Loing a constitué l'une des voies d'accès des marchandises en provenance des pays de Loire vers la Seine et vers Paris. Cependant il était difficilement navigable. On pouvait le descendre mais pas le remonter. C'était une navigation à sens unique ou presque : 7 bateaux sur 8 étaient « déchirés » (détruits) à Paris ; ils finissaient en bois de chauffe. Beaucoup de mariniers rentraient chez eux à pied, par la forêt de Fontainebleau.

Des moulins barraient le Loing et formaient des plans d'eau. 26 pertuis, chenaux de passage permettaient de franchir les barrages mais les mariniers risquaient leur vie : les accidents étaient fort nombreux ; on parle de 300 naufrages par an !

La construction du canal de Briare, commencée sous le règne du roi Henri IV à partir de 1604, fut achevée et navigable en 1642. Les marchandises étaient acheminées de la Loire à Montargis par cette nouvelle voie d'eau puis empruntaient le Loing jusqu'à Saint-Mammès pour atteindre la Seine et Paris. Des barges de 15 à 20 mètres pouvaient transporter jusqu'à 50 tonnes de denrées.

Le canal du Loing

Commandée par le Duc d'Orléans en 1718, la construction du canal du Loing atteint Fromonville en 1723. D'une longueur totale de 46 kilomètres, il relie le canal de Briare (à Montargis) à la Seine (à Saint-Mammès). Sa pente est de 38 mètres réglée par une vingtaine d'écluses. Le canal suit le tracé du Loing en empruntant à huit reprises son lit. Par la suite, les parties communes entre la rivière et le canal seront remplacées par des sections canalisées sauf à Saint-Mammès et Fromonville. Ceci a changé profondément les conditions de navigation entre Montargis et Saint-Mammès, apportant un important développement économique aux régions traversées en facilitant le transport de produits agricoles, du produit des carrières, du bois de chauffage et de charpente.

Sa construction fut montée comme une opération militaire : les travaux de maçonnerie furent adjugés à des entrepreneurs mais tous les terrassements furent effectués par l'Armée. Le Roi mit à disposition 6 bataillons soit près de 4000 hommes. Ces militaires avaient, pour la cause, troqués leurs fusils et épées contre des pelles et des pioches. Ils furent déplacés de Touraine, de Lorraine, de Champagne ou de Picardie. Plus tard, ils furent remplacés par des troupes suisses ou allemandes.

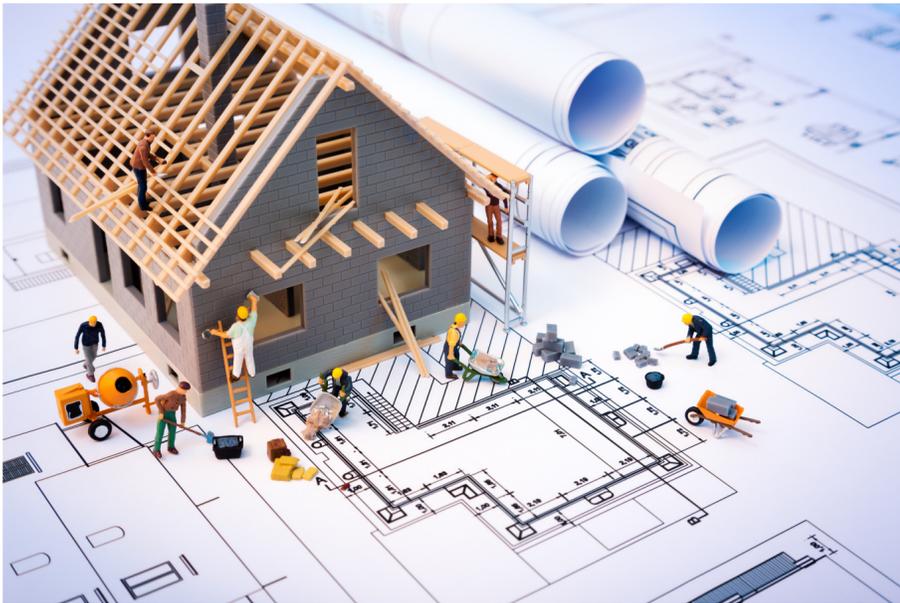
Le Lieu-dit « le Camp » dans le Parc des Rougemonts, servait de campement à ces troupes nombreuses. Le stationnement d'une troupe aussi importante sur une aussi grande période a laissé des traces dans les registres d'Etat Civil des communes d'autant que ces soldats étaient accompagnés de leur famille. On peut remarquer les mariages, naissances et nombreux décès occasionnés par les difficiles conditions de travail et les fièvres qui sévirent.

Les rives du canal abritent une flore spécifique : saule, peuplier ou platane. On y trouve l'iris jaune. Le cresson ou la catha poussent dans le contre-fossé. Les rats musqués et les grenouilles sont les hôtes du canal. Les hérons cendrés, martins-pêcheurs, canards colverts, oies et gallinules s'activent en quête de nourriture.

Le contre-fossé

Les Cahiers de doléances écrits lors de la Révolution de 1789 nous renseignent sur les préoccupations des Moncourtois au sujet des contre-fossés du canal (il devait y en avoir deux). En effet, la douzième doléance est écrite ainsi : « Que les contre-fossés du Canal soient curés et approfondis parce que étant actuellement comblés les eaux restent stagnantes, refluent dans les héritages riverains et corrompent absolument l'air de la Paroisse ».

L'urbanisme en pratique : comment effectuer vos démarches ?



Vous projetez de faire des travaux dans votre maison : changer vos fenêtres, poser un nouveau portail, construire une véranda ? Toutes ces démarches et bien d'autres encore sont soumises à différentes autorisations d'urbanisme suivant les travaux à effectuer.

Dans la plupart des cas, vous devrez déposer en mairie une Déclaration Préalable de travaux.

Ce document à fournir en 3 exemplaires en mairie (4 exemplaires si vous habitez à Fromonville et que, par conséquent, vous êtes en zone classée par les Bâtiments de France) doit comporter les éléments suivants :

- le cerfa de Déclaration Préalable n°13703*06 complété, daté et signé en page 3 et 8 ;
- un plan de masse et un plan de situation. Il s'agit d'une vue de votre parcelle rapprochée et une plus lointaine permettant d'apprécier la situation de votre terrain sur la commune. Ces documents sont disponibles sur le site www.cadastre.gouv.fr ;
- une photo de votre maison avant les travaux projetés et une seconde avec un montage des travaux terminés. Nul besoin d'être un dessinateur hors pair, un simple montage photo suffit. L'essentiel étant de pouvoir se représenter ce que donnera votre projet terminé.
- Dans le cadre de certains travaux faisant appel à des professionnels, vous pouvez fournir le devis ou la fiche technique de vos futures installations.
- Dans tous les cas, n'oubliez pas de préciser la hauteur des constructions projetées, les matériaux utilisés, les couleurs envisagées. Pour ce faire, il est essentiel de se référer au Plan Local d'Urbanisme de la commune ainsi qu'à votre règlement de zone d'habitation. Ces documents sont téléchargeables sur le site internet de la commune : www.moncourt-fromonville.fr et disponibles à l'accueil de la mairie.

L'important est de fournir le maximum d'informations afin que votre dossier soit traité rapidement et correctement.

Dans le cadre d'une construction plus importante, comme une extension de maison, un garage ou un pavillon, un Permis de Construire est nécessaire.

Tout est histoire de superficie afin de déterminer s'il s'agit d'un Permis ou non.

Les pièces justificatives à fournir sont à peu près identiques à la Déclaration Préalable. Dans le cas d'une construction de pavillon, la plupart du temps le dossier est établi par un architecte ou un promoteur immobilier ; vous n'avez donc pas à vous préoccuper de toute la gestion administrative.

La durée d'instruction d'un dossier de Déclaration Préalable est d'un mois. Les autorisations d'urbanisme de Moncourt-Fromonville sont instruites par le service commun d'urbanisme situé à la Communauté de Communes de Nemours. Une fois votre déclaration accordée, vous devrez afficher votre arrêté de travaux sur votre terrain durant 2 mois, afin de permettre un éventuel recours au tiers. Passé ce délai, vous pourrez commencer les travaux, en laissant toujours votre arrêté affiché et visible durant les travaux.

Une fois les travaux terminés, il faudra déposer en mairie en 2 exemplaires une DAACT. C'est la déclaration d'achèvement de vos travaux. Après vérification que vos travaux ont été réalisés conformément à la demande effectuée, la mairie peut vous délivrer un certificat de conformité. Ce document est demandé systématiquement par les Notaires lors d'une cession immobilière.



Que risquez-vous en cas d'infraction à l'urbanisme ?

Effectuer des travaux sans avoir obtenu l'autorisation de la mairie peut constituer une infraction. C'est également le cas si vous n'avez pas respecté les prescriptions d'une autorisation d'urbanisme obtenue.

Dans le meilleur des cas, vous serez contraint de régulariser vos travaux. Parfois la démolition des constructions non autorisées est requise. Des amendes allant de 1 200 € à 6 000 € par m² de surface de plancher construite illégalement sont prévues par le Code de l'Urbanisme. Des peines d'emprisonnement sont également possibles dans les cas extrêmes.

En cas de doute ou pour de plus ample informations, n'hésitez surtout pas à contacter la mairie. Tous les travaux commencés sans avoir obtenus d'autorisation sont et seront considérés comme une infraction au code de l'urbanisme.

Bienvenue à Alexandra Mansuy, notre nouvelle ASVP



Depuis début septembre, Alexandra Mansuy est l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) de notre commune. Vous l'avez sûrement déjà croisée sur son vélo ou à l'abord des écoles. Rencontre.

Pouvez-vous vous présenter ? Quel est votre parcours professionnel ?

Mariée et maman d'un enfant, j'ai été gendarme dans les Landes pendant 6 ans, puis manager sécurité dans un centre commercial. Aujourd'hui, je rejoins le village de Moncourt-Fromonville avec pour ambition de passer le concours de policier municipal.

En quoi consiste votre rôle sur la commune ?

J'ai avant tout un rôle de proximité avec les habitants : je sécurise la traversée des piétons aux entrées et sorties de l'école élémentaire, je réalise des rondes régulières en ville et j'ai un bureau en mairie pour recevoir les Moncourtois qui en auraient besoin. J'insiste sur ma disponibilité, n'hésitez pas à vous rendre à l'accueil de la mairie si vous souhaitez me solliciter dans le cadre de mes fonctions.

Le mot de la fin ?

Votre sécurité, ma priorité !

Bonne retraite à Martine Guérin, secrétaire d'accueil de la mairie

Martine Guérin a été durant 13 années une secrétaire dévouée à l'accueil de la mairie. Vous avez certainement dû avoir à faire avec elle lorsque vous gériez les inscriptions de vos enfants à la cantine ou au périscolaire. Elle s'occupait également beaucoup des demandes des associations et gérait leurs plannings. Elle a également accompagné les petits écoliers de maternelle durant leur repas à la cantine tous les midis. Martine a toujours été d'une grande aide pour ses collègues et, grâce à son sens de l'organisation et sa rigueur, elle a toujours réalisé un travail irréprochable. Toute l'équipe municipale lui souhaite une fabuleuse retraite !

Numéros Utiles :

La Mairie :

01 64 78 50 50
fax 01 64 78 50 51

mairie@moncourt-fromonville.fr

Site internet : www.moncourt-fromonville.fr

Page Facebook :
@mairie.moncourt.fromonville

Du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 12 h et de 15 h à 17 h 30.

Centre Communal d'Action Sociale :

Permanence le mardi après-midi.
Sur rendez-vous les autres jours.

Propositions d'articles ou de photographies pour Le Petit Moncourtois:

mairie@moncourt-fromonville.fr

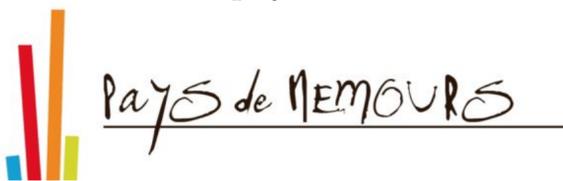
Commissariat de Nemours :

01 64 78 50 20
SAMU : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Communauté de Communes du Pays de Nemours

41 quai Victor Hugo
77140 NEMOURS

Tél : 01 64 78 69 05
secretariat@paysdenemours.fr



Directeur de la publication :
Michaël BEUGIN

Comité de rédaction :
Michaël BEUGIN / Maxime LABELLE /
Léa BOSSON

Conception et réalisation :
Mairie de Moncourt-fromonville

Imprimé par nos soins en 850 exemplaires

ASILE PSY-CHIATRIQUE ATELIER DE PICASSO	JEUNE CROISÉE BOUCLÉ À PARIS	COLONNISTE PRIÈRE	QUARTIER DE LA BASTILLE ARTICLE	SACRÉ À MONT-MARTRE FRANC	AU AU LABO	LE 7ÈME A UN THÉÂTRE DANS LE 9ÈME	PROBLÈME DE VACHE ENRAGÉE
						2ÈME DERRIÈRE LECLERC	
CENTRE CULTUREL CHÂTIÉE				NOTE LONGUEUR D'ONDES		BASSIN JARDIN À VINCENNES ADMINISTRATEUR NOIR	
			PEINTRE AUX COULEURS VIVES			NOTE	
PÉRIODE D'HISTOIRE CONJONCTION		PAREMENT D'ACA-DÉMICIEN	PONT D'APOLLINAIRE				
	RÈGLE FACE À LA MADELEINE				SAINTE HOMME DE LA MANCHE	BAIE PHONÉTIQUE EMBLÈME DE PARIS	
NOUS TRANSPORTE DE JOIE ENGAGÉE		CONTE DE DAUDET TOUT BLANC DE RIMBAUD					
							SAISON DES GLACES
PRÉPOSITION ROCHE		FOYER CULTUREL	LIBRETTISTE COMIQUE TYPE	NÉGATION INGÉNIEUR DE SOUS-MARIN	TROUBLE	FORCE ÉLECTRO-MOTRICE ERBIUM	
			NE CONNAÎT PAS LE RER PLAT DE TERRE			ARGON	PERSONNEL FIN DE MANIFESTATION
SENSIBLE					ENTRE EN SEINE AME DE LA CITÉ		NOBLE
NELLIE LA CANTATRICE	FRAPPE LES 3 COUPS MYSTÈRES					VERDIT LA SEINE	CASSE-PIED
			VÉRIFIÉ			SOUS LE MANTEAU	
AGENT DE PUBLICITÉ RELATION			BASE DE DIABOLO	PORTE DU SUD			GARNIER OU BASTILLE
			RAVIR	SAINTE-PIERRE DERNIÈRE ÉMISSION		PIGEON À PIGALLE	
GÉNAI	CHAT DE BRUANT MATÉRIAU MODERNE			AU MILIEU DU CIEL	LANGUE DU NORD	DÉBUT DE SÉRIE SEC ET LIQUIDE	CONSTRUCTEUR DE PYRAMIDE
					POÈME LYRIQUE		SAINTE DES PYRÉNÉES EXERCICES
INTRA MUROS ABRUPT		LIGNE NOUVELLE			POUR FINIR FINIR	BIS BIS	
					ÉGÉRIE DE MANET		

• SUDOKU • GRILLE N°1 • NIVEAU FACILE •

5	2		6			7	1
7	6		1		9	3	
		3			4		8
6						7	3
9			5		3		4
	1	7					9
8			2			5	
		6	8		5		1
4	5			7		8	6

www.fortissimots.com

Dates de collectes Bacs Jaunes :

22 sept. - 6 oct.
20 oct. - 3 nov.

Remue-méninges

Je ne suis pas matériel,
je fais naître et mourir,
enfin je manque souvent.
Qui suis je ?

Naissances :

Aliénor SPALLINA, née le 16 juin

Mariages :

Magali DUSSAIX et Eric PINON,
le 11 juillet

Décès :

Corinne CHAVANNEAU épouse ANNAVAL, le 1er juillet.
Baya ATTAL épouse DULIN, le 19 juillet